FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ExxonMobil

DIESEL

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : DIESEL

UFI : PS2P-3251-9006-Y3S8

Description du produit : Hydrocarbures et additifs

Autres moyens d'identification : ADO .001%S -15CFPP(W) 0%A DIESEL; ADO .001%S 0%A NON-BIO; ADO 001%S 0% ADD NON BIO DIESEL DYED; AGRICULTURAL DIESEL; AUTODIESEL; AUTODIESEL - Diesel B7; BIO FREE ADO; BIO FREE ADO - Diesel B7; COMBUSTIBLE DIESEL SNCF; DIESEL; DIESEL - Diesel B7; DIESEL ADD.; DIESEL AVGIFTSBELAGT MED BIO; DIESEL BIOFREE; DIESEL BIOFREE NO ADDITIVE; DIESEL BIOFREI UNADDITIVIERT; DIESEL EFFICIENT; DIESEL GASOIL; DIESEL PLUS GASOIL; ENERGY DIESEL; ESSO ADO .001%S -15CFPP (W) 100%A DIESEL; ESSO ADO .005%S -15CFPP(W) 100%A DIES:BI; ESSO AUTODIESEL; ESSO AUTODIESEL 10 PPM; ESSO AUTODIESEL 10PPM (CC); ESSO AUTODIESEL ULS; ESSO BUNKER DIESEL ULS (UA); ESSO DIESEL; ESSO DIESEL - Diesel B7; ESSO DIESEL 2000 MED BIO; ESSO DIESEL EFFICIENT B20; ESSO DIESEL PLUS; ESSO DIESEL PLUS - Diesel B7; ESSO DIESEL ULS (A); ESSO DIESEL ULS (UA); ESSO DIESELKRAFTSTOFF 50% ADDITIVIERT; ESSO GASOIL IWT; ESSO GASOLIE IWT; ESSO HEAVY-DUTY DIESEL; ESSO HEAVY-DUTY DIESEL FE; ESSO OPTIPLUS HEATING DIESEL; ESSO SPEZIAL WINTER-DIESEL; ESSO SUPER DIESEL 100% ADDITIVIERT; EURO DIESEL; EURODIESEL; FODH 10 PPM DE SOUFRE; GAS OIL 350; GAS OIL 50; GAS OIL PECHE; GAS OIL SOUTE; GASOLIO AGRICOLO/MOTOPESCA; GASOLIO ARTICO/GASOLIO INVERNALE PREMIUM; GASOLIO AUTOTRAZIONE; GAZOLE; GAZOLE ADDITIVE; GAZOLE B10; GAZOLE BIOFREE; GAZOLE NON ROUTIER; GAZOLE NON ROUTIER FLUVIAL (GNR); GOBLEND; HEATING DIESEL; MARINE DIESEL; MARKED DIESEL; SUPREME DIESEL; SYNERGY DIESEL; SYNERGY DIESEL - Diesel B7; SYNERGY EURODIESEL; SYNERGY GAZOLE; SYNERGY SUPREME+ DIESEL; SYNERGY SUPREME+ DIESEL - Diesel B7; SYNERGY SUPREME+ GAZOLE; Synergy Diesel -18°; ULS DIESEL; AUTODIESEL; GAZOLE B7; ESSO DIESEL EFFICIENT; ESSO MOTOR PLUS (GNR); ESSO MOTOR PLUS USAGE AGRICOLE (GNR); GAZOLE NON ROUTIER USAGE AGRICOLE; GAZOLE NON ROUTIER B0; GAZOLE NON ROUTIER B0 USAGE AGRICOLE; Esso HVO25; Esso Supreme 25% Renewable Diesel

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Emploi prévu : Carburant pour moteur diesel

Utilisations identifiées
Fabrication de la substance
Distribution de la substance
Utilisation comme intermédiaire
Formulation et (ré)emballage des substances et des mélanges
Lubrifiants - Industriel
Utilisation en tant que carburant - Industriel
Fluides fonctionnels - Industriel
Utilisation en tant que carburant - Professionnel
Utilisation en tant que carburant - Consommateur

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : ESSO LUXEMBOURG SARL

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

Rue de l'Industrie 20
8069 Bertrange
Luxemburg

N° du fournisseur (standard) : (+352) (0)37 99 8 1

Adresse email de la personne responsable pour cette FDS : SDS-DS@exxonmobil.com

Adresse internet pour les FDS : www.sds.exxonmobil.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Organisme de conseil/ centre antipoison national : (+352) 8002 5500

Numéro d'urgence 24 h/24 : +352 20 20 24 16 / +1-703-527-3887 (CHEMTREC)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Définition du produit : Mélange

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Flam. Liq. 3, H226
Acute Tox. 4, H332
Skin Irrit. 2, H315
Carc. 2, H351
STOT RE 2, H373 (moelle osseuse, foie, thymus)
Asp. Tox. 1, H304
Aquatic Chronic 2, H411

Ce produit est classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses modifications.

Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger :
H226 - Liquide et vapeurs inflammables.
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 - Provoque une irritation cutanée.
H332 - Nocif par inhalation.
H351 - Susceptible de provoquer le cancer.
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (moelle osseuse, foie, thymus)
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Prévention :
P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 - Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

P241 - Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.
P242 - Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.
P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P260 - Ne pas respirer les vapeurs.
P264 - Se laver soigneusement après manipulation.
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage ou une protection auditive.

Intervention : P301 + P331, P310 - EN CAS D'INGESTION: NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P304 + P312, P340 - EN CAS D'INHALATION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P332 + P313 - En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P370 + P378 - En cas d'incendie: Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone (CO_2) pour éteindre les flammes.
P391 - Recueillir le produit répandu.

Stockage : P403 + P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405 - Garder sous clef.

Élimination : P501 - Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.

Contient : carburants, diesel et hydrocarbures renouvelables (fraction de type diesel)

Éléments d'étiquetage supplémentaires : Non applicable.

Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux : Aucun.

2.3 Autres dangers

Le produit répond aux critères de PBT ou de vPvB conformément au règlement (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII : Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme étant un PBT ou un vPvB.

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification : Aucun connu.

Note : Ce produit ne doit pas être utilisé pour un quelconque autre usage que celui indiqué en rubrique 1, sans l'avis d'un expert. Les études de santé ont montré que l'exposition aux produits chimiques peut présenter des risques potentiels pour la santé chez l'homme qui peuvent varier d'une personne à l'autre.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges : Mélange

Nom du produit/ composant	Identifiants	% en poids	Classification	Concentration spécifique limites, facteurs M et ETA	Type
carburants, diesel	REACH #: 01-2119484664-27 CE: 269-822-7 CAS: 68334-30-5	>62	Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 4, H332 Skin Irrit. 2, H315 Carc. 2, H351 STOT RE 2, H373 (moelle osseuse, foie, thymus) Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411	ETA [inhalation (poussières et brouillards)] = 4.1 mg/l	[1] [2]
hydrocarbures renouvelables (fraction de type diesel)	CE: 700-571-2 CAS: 928771-01-1	≤30	Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304 EUH066 **Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.**	-	[1]

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, ni comme PTB ou vPvB, ni comme substance de degré de préoccupation équivalent, ni soumis à une limite d'exposition professionnelle et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Type

[1] Substance classée comme constituant un danger physique, pour la santé ou pour l'environnement
[2] Substance avec une limite d'exposition au poste de travail

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Note :

La composition peut contenir jusqu'à 0,5% d'additifs de performance et/ou de colorants.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin.

Inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Consulter un médecin. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Contact avec la peau : Enlever les vêtements contaminés. Essuyer la peau exposée et la nettoyer avec un nettoyant pour mains à sec puis laver avec soin à l'eau et au savon. Les personnes portant assistance doivent éviter leur propre exposition cutanée et celle des autres. Porter des gants imperméables. Laver les vêtements contaminés séparément avant réutilisation. Mettre au rebut les articles contaminés qui ne peuvent pas être lavés. Si le produit est injecté dans ou sous la peau, ou dans une quelconque autre partie du corps, la personne doit immédiatement faire l'objet d'un examen

RUBRIQUE 4: Premiers secours

chirurgical d'urgence par un médecin, quels que soient l'aspect et la taille de la lésion. Bien que les symptômes initiaux de l'injection sous pression puissent être minimes voire inexistants, un traitement chirurgical précoce, dans les heures qui suivent, peut contribuer à réduire grandement l'étendue de la lésion à terme. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin.

Ingestion : Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. Risque d'absorption par aspiration. Peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissures dans les poumons. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Protection des sauveteurs : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleur ou irritation
larmoiement
rougeur

Inhalation : Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
irritation
rougeur
Nécrose locale mise en évidence par l'apparition différée de douleurs et lésions tissulaires quelques heures après l'injection.

Ingestion : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
nausées ou vomissements

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin traitant : En cas d'ingestion, le produit peut être aspiré dans les poumons et causer une pneumonie d'origine chimique. Traiter en conséquence.

Traitements spécifiques : Pas de traitement particulier.

Voir Information toxicologique (section 11)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser de la poudre chimique sèche, du CO_2, de l'eau pulvérisée ou de la mousse.

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Dangers spécifiques du produit : Liquide et vapeurs inflammables. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur, ce qui risque d'entraîner une nouvelle explosion. Cette substance est toxique pour les organismes aquatiques avec des effets néfastes à long terme. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée ni dans le milieu aquatique, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.

Produits de combustion dangereux : Aldéhydes, Sous-produits de combustion incomplète, Oxydes de carbone, Fumée et vapeurs, oxydes de soufre

5.3 Conseils aux pompiers

Mesures spéciales de protection pour les pompiers : Suivre les procédures standard de lutte contre l'incendie et prendre en compte les dangers des autres produits impliqués. En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée. Assurer un refroidissement prolongé afin de prévenir une ré-inflammation. Empêcher l'écoulement des produits de lutte contre l'incendie vers les circuits d'eau potable et les égoûts. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie : Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

PROCEDURES DE NOTIFICATION

En cas de déversement ou de dispersion accidentelle, informer les autorités compétentes conformément aux réglementations en vigueur.

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Porter un équipement de protection individuelle adapté. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat.

Pour les secouristes : Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ».

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit. Matière propre à polluer l'eau. Peut-être nocif pour l'environnement en cas de déversement de grandes quantités. Recueillir le produit répandu.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Petit déversement accidentel : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Grand déversement accidentel : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Laver le produit répandu dans une installation de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Les matériaux absorbants contaminés peuvent présenter les mêmes risques que le produit répandu. Si le point d'éclair ne dépasse pas la température ambiante de plus de 10°C, utiliser des barrières flottantes pour protéger le littoral, et permettre au produit de s'évaporer. Si le point d'éclair dépasse la température ambiante de 10°C ou plus, utiliser des barrières de rétention et retirer de la surface de l'eau par écrémage ou à l'aide d'absorbants adaptés lorsque les conditions le permettent. Demander conseil à un spécialiste avant d'utiliser des agents dispersants. Avertir les autres navires. Nota : Voir Section 1 pour le contact en cas d'urgence et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

Les recommandations concernant les déversements terrestres et dans l'eau sont basées sur le scénario de déversement le plus probable pour ce produit ; toutefois, les conditions géographiques, le vent, la température (et dans le cas d'un déversement dans l'eau) le courant et la direction du courant ainsi que la vitesse peuvent grandement influer les actions appropriées à entreprendre. Pour cette raison, les experts locaux doivent être consultés. Note : Les réglementations locales peuvent prescrire ou limiter les actions à entreprendre.

6.4 Référence à d'autres rubriques : Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence.
Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés.
Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la section 1 pour toute information spécifique aux usages disponible dans le(s) scénario(s) d'exposition.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. NE PAS ingérer. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux de stockage et dans des espaces confinés à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-déflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre les mesures nécessaires contre les décharges électrostatiques. Pour éviter un incendie ou une explosion, pendant le transfert, dissiper l'électricité statique en mettant à la terre et en reliant électriquement les récipients et l'équipement avant le transfert du produit. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur. Il est dangereux et interdit de mettre du carburant dans des récipients non agréés pour cet usage. Ne pas remplir de récipient à l'intérieur d'un vehicule ou sur celui-ci. L'électricité statique peut enflammer les vapeurs et provoquer un incendie. Placer le récipient à terre pour le remplir et garder le pistolet en contact avec le récipient. Ne pas utiliser d'appareils électroniques (téléphones portables, ordinateurs, calculatrices ou d'autres appareils électroniques, etc.) pendant les tâches essentielles à la sécurité, comme les opérations de chargement ou de déchargement de carburant en vrac, ou dans les

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

zones de stockage où des vapeurs peuvent être présentes, à moins que les appareils ne soient certifiés intrinsèquement sûrs par un organisme national d'essai agréé et aux normes de sécurité exigées par les lois et règlements nationaux et/ou locaux. À utiliser uniquement en tant que carburant moteur. Ne pas siphonner à l'aide de la bouche.

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

Accumulateur de charges statiques : Ce produit accumule l'électricité statique. Un liquide est typiquement considéré comme non-conducteur, accumulateur d'électricité statique si sa conductivité est inférieure à 100 pS/m (100x10E-12 Siemens par mètre) et comme semi-conducteur, accumulateur d'électricité statique si sa conductivité est inférieure à 10,000 pS/m. Qu'un liquide soit non-conducteur ou semi-conducteur, les précautions sont identiques. Un certain nombre de facteurs, par exemple la température du liquide, la présence de contaminants, d'additifs antistatiques et la filtration peuvent considérablement influer sur la conductivité de ce liquide.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stocker conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder sous clef. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.

Directive Seveso - Seuils de déclaration

Substances nommées

Nom	Seuil de notification et de MAPP (Politique de prévention des accidents majeurs)	Seuil de rapport de sécurité
Petroleum products and alternative fuels (a) gasolines and naphthas, (b) kerosenes (including jet fuels), (c) gas oils (including diesel fuels, home heating oils and gas oil blending streams) (d) heavy fuel oils (e) alternative fuels serving the same purposes and with similar properties as regards flammability and environmental hazards as the products referred to in points (a) to (d)	2500 tonne	25000 tonne

Critères de danger

Catégorie	Seuil de notification et de MAPP (Politique de prévention des accidents majeurs)	Seuil de rapport de sécurité
P5c E2	5000 tonne 200 tonne	50000 tonne 500 tonne

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandations : Non disponible.

Solutions spécifiques au secteur industriel : Non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la section 1 pour toute information spécifique aux usages disponible dans le(s) scénario(s) d'exposition.

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Nom du produit/composant	Valeurs limites d'exposition
carburants, diesel	**ACGIH TLV (États-Unis, 1/2024) [Diesel Fuel]** Absorbé par la peau. TWA 8 heures: 100 mg/m³ (measured as total hydrocarbons). Forme: Inhalable fraction and vapor. **ExxonMobil (COMPANY)** Absorbé par la peau. MPT 8 heures: 5 mg/m³. Forme: Aérosol stable.. MPT 8 heures: 200 mg/m³. Forme: Vapeurs..

REMARQUE : Les limites/normes sont fournies à titre indicatif. Se conformer à la réglementation en vigueur.

Procédures de surveillance recommandées : Il doit être fait référence à des normes de surveillance, comme les suivantes : Norme européenne EN 689 (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage) Norme européenne EN 14042 (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques) Norme européenne EN 482 (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques) Il est également exigé de faire référence aux guides techniques nationaux concernant les méthodes de détermination des substances dangereuses.

DNEL/DMEL

Nom du produit/composant	Type	Exposition	Valeur	Population	Effets
carburants, diesel	DNEL	Long terme Voie cutanée	1.3 mg/kg bw/jour	Population générale	Systémique
	DNEL	Long terme Inhalation	20 mg/m³	Population générale	Systémique
	DNEL	Long terme Voie cutanée	2.9 mg/kg bw/jour	Opérateurs	Systémique
	DNEL	Long terme Inhalation	68 mg/m³	Opérateurs	Systémique

PNEC

Aucune PNEC disponible.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les moyens de contrôle automatiques intégrés devront permettre de maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation antidéflagrant.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Mesures d'hygiène : Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Protection des yeux/du visage : Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, porter les protections suivantes à moins que l'évaluation n'indique un degré supérieur de protection : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.

Protection de la peau

Protection des mains : Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise. En prenant en compte les paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices. Il est noté que le temps de claquage des gants peut différer d'un fabricant à l'autre. En cas de mélanges constitués de plusieurs substances, il est impossible d'estimer de façon précise le délai de sécurité des gants. > 8 heures (temps avant transpercement) : Nitrile, épaisseur minimale de 0,38 mm ou matériau de barrière de protection comparable.

Les normes CEN EN 420 et EN 374 fournissent des recommandations générales et des listes de types de gants.

Protection corporelle : L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit. En cas de risque d'inflammation lié à l'électricité statique, porter des vêtements de protection antistatiques. Pour une protection maximale contre les décharges d'électricité statique, les vêtements doivent inclure une combinaison, des chaussures et des gants antistatiques.

Autre protection cutanée : Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.

Protection respiratoire : En fonction du danger et du risque d'exposition, choisir un appareil respiratoire conforme aux normes ou à la certification appropriées. Les appareils respiratoires doivent être utilisés conformément au programme de protection respiratoire afin de veiller à la pose conforme, la formation et d'autres aspects importants de l'utilisation. Recommandé: filtre de vapeurs organiques (Type A) et à particules

Les normes du Comité Européen de Normalisation (CEN) EN 136, 140 et 405 fournissent des recommandations sur les masques respiratoires et les normes EN 143 et 149 sur les filtres.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Les propriétés physiques et chimiques sont fournies pour des considérations de sécurité, santé et environnement uniquement et sont susceptibles de ne pas totalement décrire les spécifications du produit. Pour de plus amples informations, consulter le fournisseur.

Les conditions de mesure de toutes les propriétés sont celles de la température et de la pression normales, sauf indication contraire.

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

État physique	:	Liquide.
Couleur	:	légèrement coloré
Odeur	:	Pétrole/Solvant
Seuil olfactif	:	Non disponible.
pH	:	Non applicable.
Point de fusion/point de congélation	:	Non disponible.
Point d'ébullition, point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	:	>148.89°C (>300°F)
Point d'éclair	:	Vase clos: 55 à 60°C (131 à 140°F) [ASTM D-93]
Taux d'évaporation	:	Non disponible.
Inflammabilité	:	Liquides inflammables - Catégorie 3
Limites inférieure et supérieure d'explosion	:	Seuil minimal: 0.6% Seuil maximal: 7%
Pression de vapeur	:	<0.3 mm Hg [20 °C]
Densité de vapeur relative	:	Non disponible.
Densité relative	:	0.82 à 0.86 [EN ISO 3675]
Masse volumique	:	0.82 à 0.86 g/cm³ [15°C (59°F)] [EN ISO 3675]
Solubilité dans l'eau	:	Négligeable
Coefficient de partition n-octanol/eau (log Pow)	:	>3.5
Température d'auto-inflammabilité	:	>250°C (>482°F)
Température de décomposition	:	Non disponible.
Viscosité	:	2 à 4.62 cSt [40 °C]

Caractéristiques particulaires

Taille des particules moyenne	:	Non applicable.

9.2 Autres informations

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité : Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.

10.2 Stabilité chimique : Le produit est stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

10.4 Conditions à éviter : Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas mettre sous pression, couper, souder, braser, perforer, meuler les conteneurs ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation.

10.5 Matières incompatibles : Réactif ou incompatible avec les matières suivantes :,matières oxydantes,Acides forts, Bases fortes, Halogènes, Oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Nom du produit/ composant	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
carburants, diesel	CL50 Inhalation Poussière et brouillards	Rat	4.1 mg/l	4 heures

Conclusion/Résumé

Inhalation : Légèrement toxique. Pas de données finales pour ce produit. Basé sur l'évaluation des composants.

Voie cutanée : Faiblement toxique. Pas de données finales pour ce produit. Basé sur l'évaluation des composants.

Voie orale : Faiblement toxique. Pas de données finales pour ce produit. Basé sur l'évaluation des composants.

Estimations de la toxicité aiguë

Nom du produit/composant	Voie orale (mg/kg)	Voie cutanée (mg/kg)	Inhalation (gaz) (ppm)	Inhalation (vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
DIESEL carburants, diesel	N/A N/A	N/A N/A	N/A N/A	11 N/A	>5 4.1

Irritation/Corrosion

Conclusion/Résumé

Peau : Irritant pour la peau. Données disponibles. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 404

Yeux : Peut causer une gêne oculaire légère et passagère. Données disponibles. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 405

Respiratoire : Danger négligeable aux températures ambiantes/normales de manutention. Pas de données finales pour ce produit. Des températures élevées une action mécanique peuvent produire des vapeurs, brouillards ou émanations susceptibles d'être irritants pour les yeux, le nez, la gorge ou les poumons.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Conclusion/Résumé

Peau : Non susceptible d'être un sensibilisant cutané. Données disponibles. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 406

Respiratoire : Non susceptible d'être un sensibilisant respiratoire. Pas de données finales pour ce produit.

Mutagénicité

Conclusion/Résumé : Non susceptible d'être un mutagène sur les cellules germinales. Données disponibles. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 471 475

Cancérogénicité

Conclusion/Résumé : Peut provoquer le cancer. Données disponibles. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent (s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 451

Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé : Non susceptible d'être toxique pour la reproduction. Pas de données finales pour ce produit.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Conclusion/Résumé : Non susceptible de provoquer des lésions d'organes à la suite d'une exposition unique. Pas de données finales pour ce produit.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Nom du produit/composant	Catégorie	Organes cibles
DIESEL	Catégorie 2	moelle osseuse, foie, thymus

Conclusion/Résumé : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Données disponibles. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 410 413

Danger par aspiration

Nom du produit/composant	Résultat
DIESEL	Catégorie 1

Conclusion/Résumé : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Basé sur les propriétés physico-chimiques du produit. Données disponibles.

Informations sur les voies d'exposition probables : Non disponible.

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient aucune substance connue pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne qui affectent la santé humaine

11.2.2 Autres informations

Produit : Les vapeurs à des concentrations supérieures aux niveaux d'exposition recommandés sont irritantes pour les yeux et les voies respiratoires, peuvent provoquer maux de tête et vertiges, sont anesthésiantes et peuvent entraîner d'autres effets sur le système nerveux central. Carburant diesel : Cancérogène lors d'essais sur l'animal. A provoqué des mutations in vitro. Chez l'animal, des expositions cutanées répétées à des concentrations élevées ont produit une réduction de la taille et du poids des portées et ont augmenté les résorptions fœtales à des doses maternellement toxiques. L'exposition du derme à des concentrations élevées a résulté en une irritation cutanée sévère avec perte de poids et certains cas de mortalité. L'exposition par inhalation à de fortes concentrations s'est traduite par une irritation des voies respiratoires, des changements/infiltration/accumulation dans les poumons, et une réduction de la fonction pulmonaire. Gaz d'échappement diesel : Cancérogène lors d'essais sur l'animal. Des expositions aux gaz d'échappement par inhalation pendant 2 ans ont produit des tumeurs pulmonaires et des lymphomes chez l'animal. L'extrait de particules a produit des tumeurs cutanées chez l'animal. A Provoqué des mutations in vitro. De petites quantités de liquide aspirées dans les poumons durant l'ingestion ou le vomissement sont susceptibles de causer une pneumonie chimique ou un œdème pulmonaire.

Rubrique 12.Informations écologiques

L'information fournie est basée sur les données disponibles du produit, les composants du produit, ou pour les produits similaires, par l'application de principes d'extrapolation.

12.1 Toxicité

Rubrique 12.Informations écologiques

Nom du produit/ composant	Durée	Espèces	Résultat
DIESEL	72 heures	Algues - *Pseudokirchneriella subcapitata*	Aiguë LE50 1 à 100 mg/l Données relatives à des produits équivalents.
	48 heures	daphnie - *Daphnia magna*	Aiguë LE50 1 à 1000 mg/l Données relatives à des produits équivalents.
	96 heures	Poisson - *Fish*	Aiguë LL50 1 à 100 mg/l Données relatives à des produits équivalents.
	72 heures	Algues - *Pseudokirchneriella subcapitata*	Chronique NOEL 1 à 10 mg/l Données relatives à des produits équivalents.

Conclusion/Résumé

Toxicité aiguë : Toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2 Persistance et dégradabilité

Nom du produit/ composant	Test	Résultat	Qualificatif	Moyens
DIESEL	Biodégradabilité facile	<60 % - 28 jours	Données relatives à des produits équivalents.	eau

Biodégradabilité : Produit -- Probablement intrinsèquement biodégradable.

Oxydation atmosphérique : Majorité des composants -- Susceptible de se dégrader rapidement dans l'air.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Conclusion/Résumé : Majorité des composants -- Présente un risque de bioaccumulation, toutefois métabolisme et propriétés physiques peuvent réduire la bioconcentration et limiter la biodisponibilité.

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité : Composant moins volatil -- Susceptible de se répartir entre les sédiments et la phase solide des eaux usées. Peu soluble, flotte et est susceptible de migrer de l'eau vers la terre. Majorité des composants -- Faible potentiel de migration à travers le sol. Composant très volatil -- Fortement volatil, va se répartir rapidement dans l'air. N'est pas susceptible de se répartir dans les sédiments et la phase solide des eaux usées.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme étant un PBT ou un vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient aucune substance connue pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne qui affectent l'environnement

12.7 Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Aucun effet important ou danger critique connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la section 1 pour toute information spécifique aux usages disponible dans le(s) scénario(s) d'exposition.

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Méthodes d'élimination des déchets : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes.

Déchets Dangereux : Oui.

Catalogue Européen des Déchets

Code de déchets	Désignation du déchet
13 07 01*	fuel oil et diesel

NOTE: ces codes sont attribués sur la base des emplois les plus courants de ce produit et peuvent ne pas prendre en compte des contaminants résultant de l'utilisation effective. Les producteurs de déchets doivent évaluer le procédé réel générant le déchet et ses contaminants de façon à assigner le code déchet adéquat.

Emballage

Méthodes d'élimination des déchets : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible.

Précautions particulières : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Alerte Récipient Vide (si applicable) : Les récipients vides peuvent contenir des résidus, ils sont potentiellement dangereux. Ne pas essayer de re-remplir ou de nettoyer les récipients sans instructions appropriées. Les fûts vides doivent être entièrement rincés et stockés dans un endroit sûr jusqu'à une élimination appropriée ou un re-conditionnement approprié. Les récipients vides ne doivent être collectés pour recyclage, récupération ou élimination que par un prestataire convenablement qualifié ou agréé, et conformément aux réglementations gouvernementales. NE PAS METTRE SOUS PRESSION, COUPER, SOUDER, BRASER, PERCER, BROYER OU EXPOSER DE TELS RÉCIPIENTS A LA CHALEUR, AU FEU, AUX ÉTINCELLES, A L'ÉLECTRICITÉ STATIQUE OU TOUTE AUTRE SOURCE D'IGNITION. ILS PEUVENT EXPLOSER ET ENTRAÎNER DES BLESSURES OU LA MORT.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	ADN	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN1202	UN1202	UN1202	UN1202
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	CARBURANT DIESEL	CARBURANT DIESEL	CARBURANT DIESEL	Carburant diesel
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3	3
Etiquette(s)				

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.4 Groupe d'emballage	III	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Oui.	Oui.	Oui.	Oui. La marque de substance dangereuse pour l'environnement n'est pas exigée.

Informations complémentaires

ADR/RID : Le marquage relatif à une substance dangereuse pour l'environnement n'est pas exigé en cas de transport dans des quantités inférieures ou égales à 5 L ou 5 kg.
Numéro d'identification du danger 30
Quantité limitée 5 L
Dispositions particulières 640M, 664
Code tunnel (D/E)

ADN : Le marquage relatif à une substance dangereuse pour l'environnement n'est pas exigé en cas de transport dans des quantités inférieures ou égales à 5 L ou 5 kg.
Dispositions particulières 640K

F, N2

IMDG : Le marquage relatif à un polluant marin n'est pas exigé en cas de transport dans des quantités inférieures ou égales à 5 L ou 5 kg.
Urgences F-E, S-E

Point d'éclair 55 - 60 °C C.C.

IATA : Le marquage relatif à une substance dangereuse pour l'environnement peut être affiché s'il est exigé par d'autres réglementations sur le transport.
Limitation de quantité Avion passager et avion cargo: 60 L. Instructions d'emballage 355. Avion cargo uniquement: 220 L. Instructions d'emballage 366. Quantités limitées - Avion passager: 10 L. Instructions d'emballage Y344.
Dispositions particulières A3

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : **Transport avec les utilisateurs locaux :** toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI : Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Annexe XIV

Aucun des composants n'est répertorié.

Substances extrêmement préoccupantes

Aucun des composants n'est répertorié.

Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles : Aucun.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

dangereux

Autres Réglementations UE

Précurseurs d'explosifs : Non applicable.

Directive Seveso

Ce produit est contrôlé selon la directive Seveso.

Substances nommées

Nom
Petroleum products and alternative fuels (a) gasolines and naphthas, (b) kerosenes (including jet fuels), (c) gas oils (including diesel fuels, home heating oils and gas oil blending streams) (d) heavy fuel oils (e) alternative fuels serving the same purposes and with similar properties as regards flammability and environmental hazards as the products referred to in points (a) to (d)

Critères de danger

Catégorie
P5c E2

Réglementations nationales

Liste d'inventaire

Inventaire des substances chimiques d'Australie (AIIC)	:	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire du Canada (DSL- NDSL)	:	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	:	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire du Japon (CSCL)	:	Indéterminé.
Inventaire du Japon (Industrial Safety and Health Act)	:	Indéterminé.
Inventaire néo-zélandais des substances chimiques (NZIoC)	:	Indéterminé.
Inventaire des substances chimiques des Philippines (PICCS)	:	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire de Corée (KECI)	:	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Taiwan Chemical Substances Inventory (TCSI)	:	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire des États-Unis (TSCA 8b)	:	Tous les composants sont actifs ou exemptés.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique : Ce produit contient des substances nécessitant encore une évaluation du risque chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Abréviations et acronymes : ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë
CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges
DMEL = dose dérivée avec effet minimum
DNEL = Dose dérivée sans effet
Mention EUH = mention de danger spécifique CLP
N/A = Non disponible
PBT = Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques
PNEC = concentration prédite sans effet
RRN = Numéro d'enregistrement REACH
SGG = Groupe de séparation
vPvB = Très persistant et très bioaccumulable

Procédure employée pour déterminer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

RUBRIQUE 16: Autres informations

Classification	Justification
Flam. Liq. 3, H226	D'après les données d'essai
Acute Tox. 4, H332	Jugement expert
Skin Irrit. 2, H315	Méthode de calcul
Carc. 2, H351	Méthode de calcul
STOT RE 2, H373 (moelle osseuse, foie, thymus)	Méthode de calcul
Asp. Tox. 1, H304	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 2, H411	Méthode de calcul

Texte intégral des mentions H abrégées

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H332	Nocif par inhalation.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Texte intégral des classifications [CLP/SGH]

Acute Tox. 4	TOXICITÉ AIGUË - Catégorie 4
Aquatic Chronic 2	TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 2
Asp. Tox. 1	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1
Carc. 2	CANCÉROGÉNICITÉ - Catégorie 2
Flam. Liq. 3	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 3
Skin Irrit. 2	CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2
STOT RE 2	TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION RÉPÉTÉE - Catégorie 2

Date d'édition/ Date de révision : 6 Septembre 2024

Date de la précédente édition : 26 Décembre 2023

Version : 6

Code du produit : 1160259_13790114

Avis au lecteur

"Les informations et recommandations figurant dans ce document sont, à la connaissance d'ExxonMobil, exactes et fiables à la date de publication. Vous pouvez contacter ExxonMobil pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible édité par ExxonMobil. Ces informations et les recommandations sont mises, pour prise en compte et examen, à la disposition de l'utilisateur. Il est de la responsabilité de celui-ci de s'assurer que le produit convient à l'utilisation qu'il en prévoit. Si l'acheteur reconditionne ce produit, il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer que les informations concernant la santé, la sécurité et les autres informations nécessaires figurent avec et/ou sur le conteneur. Les mises en garde et les procédures pour manipuler en toute sécurité doivent être fournies aux utilisateurs et manipulateurs. L'altération de ce document est strictement interdite. Sous réserve de dispositions légales statuant autrement, la republication ou la retransmission de ce document, en totalité ou partie, n'est pas permise. Le terme ""ExxonMobil"" est utilisé pour des raisons de commodité, et peut faire référence à une ou plusieurs sociétés, telles que ExxonMobil Chemical Company, Exxon Mobil Corporation ou toute société affiliée dans laquelle serait détenu un intérêt direct ou indirect."

Annexe à la Fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Industriel

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit : Mélange

Code : 1160259_13790114

Nom du produit : DIESEL <C>

Section 1 - Titre

Titre court du scénario d'exposition : Fabrication de la substance

Liste des descripteurs d'utilisation : **Nom de l'utilisation identifiée:** Fabrication de la substance
Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC03, PROC04, PROC08a, PROC08b, PROC15
Secteur d'utilisation finale: SU03, SU08, SU09, SU10
Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non.
Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC01

Scénarios environnementaux contributifs : **Expositions générales -** ERC01

Santé Scénarios contributifs : **Mesures générales applicables à toutes les activités -** PROC01, PROC02, PROC03, PROC04, PROC08a, PROC08b, PROC15
Expositions générales (systèmes fermés) - PROC01, PROC02, PROC03
Expositions générales (systèmes ouverts) - PROC04
Échantillonnage dans le procédé - PROC03
Activités de laboratoire - PROC15
Transferts de vrac - PROC08b
Nettoyage et maintenance des équipements - PROC08a
Stockage du produit en vrac - PROC01, PROC02

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition : Fabrication de la substance ou utilisation en tant qu'intermédiaire, agent d'extraction ou produit chimique de processus. Inclus le recyclage/la récupération, les transferts de produit, le stockage, l'entretien et le chargement (y compris navire/barge, camion/wagon et conteneur de vrac).

Section 2 - Contrôles de l'exposition

Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 1: Expositions générales

Caractéristiques du produit : Majoritairement hydrophobe
La substance est un UVCB complexe.

Quantités utilisées : Tonnage annuel du site (tonnes/an): 600 000 tonnes/an
Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1
Fraction du tonnage régional utilisée localement: 0.022
Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 2 000 000 kg/jour
Tonnage de l'utilisation régionale (tonnes/an): 27 000 000 tonnes/an

Fréquence et durée de l'utilisation : Rejet continu
Jours d'émission (jours par an): 300 jours par an

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques : Facteur de dilution local dans l'eau douce: 10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer: 100

Autres conditions d'utilisation ayant une incidence sur l'exposition environnementale : Prosessista ilmaan pääsevä osuus (alkuperäinen päästö ennen riskinhallintatoimia): 0.01
Rejet d'une fraction dans le sol depuis le procédé (rejet initial avant RMM): 0.0001
Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le procédé (rejet initial avant RMM): 0.0000025

Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.
Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol	:	Lors du déversement dans l'usine de traitement des eaux usées, aucun traitement des eaux usées sur site n'est exigée. Lors du déversement dans l'usine de traitement des eaux usées, fournissez l'efficacité d'élimination des eaux usées sur site exigée de: >= 0 % Le risque d'exposition environnementale concerne les sédiments dans l'eau douce. Traiter les émissions dans l'air pour atteindre un rendement d'épuration typique de: 90 % Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans le milieu récepteur) pour atteindre le rendement d'épuration requis de: >= 90.3 %
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site	:	Ne pas répandre de boues industrielles sur des sols naturels. Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site ou les récupérer. Les boues doivent être incinérées, confinées ou valorisées.
Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale	:	Débit présumé de la station de traitement des eaux usées domestiques: 10 000 m³/jour Élimination de substance estimée des eaux usées par le traitement des eaux usées: 94.5 % Tonnage maximal autorisé sur site (MSafe) (kg/j) : [Débit présumé de la station de traitement des eaux usées domestiques]: 3 600 000 kg/jour Efficacité totale de l'élimination des eaux usées après les RMM sur site et hors site (station d'épuration domestique): 94.5 %
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer	:	Aucun déchet de substance n'est généré pendant la fabrication.
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets	:	Aucun déchet de substance n'est généré pendant la fabrication.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 2: Mesures générales applicables à toutes les activités

Mesures générales applicables à toutes les activités

Contrôler toute exposition potentielle en utilisant des mesures comme les systèmes confinés ou fermés, des installations correctement conçues et entretenues et un bon niveau de ventilation générale. Drainer les systèmes et les circuits de transfert avant de rompre le confinement. Vidanger et rincer l'équipement avant la maintenance lorsque cela est possible.

En cas d'exposition potentielle : vérifier que le personnel compétent est informé de la nature de l'exposition et a les connaissances de base pour minimiser les expositions ; vérifier qu'un équipement de protection individuelle adapté est disponible ; nettoyer les déversements et éliminer les déchets conformément aux exigences réglementaires ; surveiller l'efficacité des mesures de contrôle ; envisager une surveillance sanitaire ; identifier et appliquer des actions correctives.

Mesures générales (inflammabilité)

Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable.

Utilisation dans des systèmes confinés. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se référer à la norme technique adaptée Réglementations de l'Union Européenne/réglementations nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire..

Mesures générales (aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Mesures pour le produit liées à la sécurité: Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir.

Mesures générales (irritants cutanés)

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués selon la norme NF EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/minimiser les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel.

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : L'opération est mise en œuvre à température supérieure à l'ambiante (> 20 °C au-dessus de la température ambiante)

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 3: Expositions générales (systèmes fermés)

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : L'opération est mise en œuvre à température supérieure à l'ambiante (> 20 °C au-dessus de la température ambiante)

Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet : Manipuler la substance en système fermé.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 4: Expositions générales (systèmes ouverts)

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : L'opération est mise en œuvre à température supérieure à l'ambiante (> 20 °C au-dessus de la température ambiante)

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Protection individuelle : Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 5: Échantillonnage dans le procédé

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : L'opération est mise en œuvre à température supérieure à l'ambiante (> 20 °C au-dessus de la température ambiante)

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 6: Activités de laboratoire

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : L'opération est mise en œuvre à température supérieure à l'ambiante (> 20 °C au-dessus de la température ambiante)

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 7: Transferts de vrac

Systèmes fermés / Systèmes ouverts

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : L'opération est mise en œuvre à température supérieure à l'ambiante (> 20 °C au-dessus de la température ambiante)

Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet : Manipuler la substance en système fermé.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Protection individuelle : Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 8: Nettoyage et maintenance des équipements

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	L'opération est mise en œuvre à température supérieure à l'ambiante (> 20 °C au-dessus de la température ambiante)
Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Drainer le système avant toute introduction dans l'équipement ou opération de maintenance.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place
Protection individuelle	:	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 9: Stockage du produit en vrac

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	L'opération est mise en œuvre à température supérieure à l'ambiante (> 20 °C au-dessus de la température ambiante)
Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Stocker la substance en système fermé.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source

Site internet :	:	Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 1: Expositions générales

Évaluation de l'exposition (environnementale) :	:	Méthode de bloc hydrocarboné (Petrorisk)
Estimation d'exposition et référence à sa source	:	ESVOC SPERC 1.1.v1

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 2: Mesures générales applicables à toutes les activités

Évaluation de l'exposition (humaine) :	:	Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.
Estimation d'exposition et référence à sa source	:	Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 3: Expositions générales (systèmes fermés)

Évaluation de l'exposition (humaine) :	:	Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.
Estimation d'exposition et référence à sa source	:	Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 4: Expositions générales (systèmes ouverts)

Évaluation de l'exposition (humaine) :	:	Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.
Estimation d'exposition et référence à sa source	:	Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 5: Échantillonnage dans le procédé

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 6: Activités de laboratoire

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 7: Transferts de vrac

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 8: Nettoyage et maintenance des équipements

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 9: Stockage du produit en vrac

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Section 4 - Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Environnement : Voir la fiche de renseignements sur les catégories spécifiques SPERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle.
Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.
Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sécurisée (c.-à-d. RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.
Le rendement d'épuration dans l'air requis peut être obtenu par des technologies sur site, seules ou combinées.
Le rendement d'épuration des eaux usées requis peut être obtenu par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.
Les évaluations locales mises à l'échelle des raffineries de l'UE ont été mises en œuvre à partir de données spécifiques au site. Elles sont fournies dans le dossier PETRORISK, fiche Site-Specific Production.

Santé : Les données de danger disponible ne permettent pas la dérivation d'une DNEL pour les effets irritants cutanés.
Les données de danger disponible permettent la dérivation d'une DNEL pour d'autres effets sur la santé.
Les expositions prévues ne devraient pas dépasser les DN(M)EL lorsque les conditions de fonctionnement/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées.
Mesures de gestion des risques basées sur une caractérisation des risques qualitative.
Si d'autres Mesures de gestion des risques/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que la gestion des risques est de niveau au moins équivalent.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA

Environnement	:	Non disponible.
Santé	:	Non disponible.

Annexe à la Fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Industriel

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit : Mélange

Code : 1160259_13790114

Nom du produit : DIESEL <C>

Section 1 - Titre

Titre court du scénario d'exposition : Distribution de la substance

Liste des descripteurs d'utilisation : **Nom de l'utilisation identifiée:** Distribution de la substance
Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC03, PROC04, PROC08a, PROC08b, PROC09, PROC15
Secteur d'utilisation finale: SU03, SU08, SU09
Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non.
Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC04, ERC05, ERC06a, ERC06b, ERC06c, ERC06d, ERC07

Scénarios environnementaux contributifs : **Expositions générales -** ERC04, ERC05, ERC06a, ERC06b, ERC06c, ERC06d, ERC07

Santé Scénarios contributifs : **Mesures générales applicables à toutes les activités -** PROC01, PROC02, PROC03, PROC04, PROC08a, PROC08b, PROC09, PROC15
Expositions générales (systèmes fermés) - PROC01, PROC02, PROC03
Expositions générales (systèmes ouverts) - PROC04
Échantillonnage dans le procédé - PROC03
Activités de laboratoire - PROC15
Transferts de vrac - PROC08b
Remplissage des fûts et des petits emballages - PROC09
Nettoyage et maintenance des équipements - PROC08a
Stockage - PROC01, PROC02

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition : Chargement (y compris le chargement de bateau/péniche, wagon/camion et IBC) et réemballage (y compris en fûts et en petits emballages) de la substance, y compris son échantillonnage, son stockage, la distribution du déchargement et les activités de laboratoire associées.

Section 2 - Contrôles de l'exposition

Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 1: Expositions générales

Caractéristiques du produit : Majoritairement hydrophobe
La substance est un UVCB complexe.

Quantités utilisées : Tonnage annuel du site (tonnes/an): 67 000 tonnes/an
Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1
Fraction du tonnage régional utilisée localement: 0.002
Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 220 000 kg/jour
Tonnage de l'utilisation régionale (tonnes/an): 34 000 000 tonnes/an

Fréquence et durée de l'utilisation : Rejet continu
Jours d'émission (jours par an): 300 jours par an

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques : Facteur de dilution local dans l'eau douce: 10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer: 100

Autres conditions d'utilisation ayant une incidence sur l'exposition environnementale : Prosessista ilmaan pääsevä osuus (alkuperäinen päästö ennen riskinhallintatoimia): 0.001
Rejet d'une fraction dans le sol depuis le procédé (rejet initial avant RMM): 0.00001
Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le procédé (rejet initial avant RMM): 0.000001

Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.
Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol	:	Lors du déversement dans l'usine de traitement des eaux usées, aucun traitement des eaux usées sur site n'est exigée. Lors du déversement dans l'usine de traitement des eaux usées, fournissez l'efficacité d'élimination des eaux usées sur site exigée de: 0 % Aucun traitement secondaire des eaux usées nécessaire. Le risque d'exposition environnementale concerne les sédiments dans l'eau douce. Traiter les émissions dans l'air pour atteindre un rendement d'épuration typique de: 90 % Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans le milieu récepteur) pour atteindre le rendement d'épuration requis de: 75.3 %
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site	:	Ne pas répandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, confinées ou valorisées.
Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale	:	Débit présumé de la station de traitement des eaux usées domestiques: 2 000 m³/jour Élimination de substance estimée des eaux usées par le traitement des eaux usées: 94.5 % Tonnage maximal autorisé sur site (MSafe) (kg/j) : [Débit présumé de la station de traitement des eaux usées domestiques]: 1 000 000 kg/jour Efficacité totale de l'élimination des eaux usées après les RMM sur site et hors site (station d'épuration domestique): 94.5 %
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer	:	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets	:	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 2: Mesures générales applicables à toutes les activités

Mesures générales applicables à toutes les activités

Contrôler toute exposition potentielle en utilisant des mesures comme les systèmes confinés ou fermés, des installations correctement conçues et entretenues et un bon niveau de ventilation générale. Drainer les systèmes et les circuits de transfert avant de rompre le confinement. Vidanger et rincer l'équipement avant la maintenance lorsque cela est possible.

En cas d'exposition potentielle : vérifier que le personnel compétent est informé de la nature de l'exposition et a les connaissances de base pour minimiser les expositions ; vérifier qu'un équipement de protection individuelle adapté est disponible ; nettoyer les déversements et éliminer les déchets conformément aux exigences réglementaires ; surveiller l'efficacité des mesures de contrôle ; envisager une surveillance sanitaire ; identifier et appliquer des actions correctives.

Mesures générales (inflammabilité)

Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable.

Utilisation dans des systèmes confinés. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se référer à la norme technique adaptée Réglementations de l'Union Européenne/réglementations nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire..

Mesures générales (aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Mesures pour le produit liées à la sécurité: Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir.

Mesures générales (irritants cutanés)

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués selon la norme NF EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/minimiser les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel.

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 3: Expositions générales (systèmes fermés)

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet : Manipuler la substance en système fermé.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 4: Expositions générales (systèmes ouverts)

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Protection individuelle : Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 5: Échantillonnage dans le procédé

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 6: Activités de laboratoire

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 7: Transferts de vrac

Systèmes fermés / Systèmes ouverts

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet : Manipuler la substance en système fermé.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Protection individuelle : Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 8: Remplissage des fûts et des petits emballages

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place
Protection individuelle	:	Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 9: Nettoyage et maintenance des équipements

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.
Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Drainer le système avant toute introduction dans l'équipement ou opération de maintenance.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place
Protection individuelle	:	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 10: Stockage

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.
Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Manipuler la substance en système fermé.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source

Site internet :	:	Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 1: Expositions générales

Évaluation de l'exposition (environnementale) :	:	Méthode de bloc hydrocarboné (Petrorisk)
Estimation d'exposition et référence à sa source	:	ESVOC SPERC 1.1b.v1

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 2: Mesures générales applicables à toutes les activités

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 3: Expositions générales (systèmes fermés)

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 4: Expositions générales (systèmes ouverts)

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 5: Échantillonnage dans le procédé

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 6: Activités de laboratoire

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 7: Transferts de vrac

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 8: Remplissage des fûts et des petits emballages

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 9: Nettoyage et maintenance des équipements

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 10: Stockage

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Section 4 - Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Environnement	:	Voir la fiche de renseignements sur les catégories spécifiques SPERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Le rendement d'épuration dans l'air requis peut être obtenu par des technologies sur site, seules ou combinées. Le rendement d'épuration des eaux usées requis peut être obtenu par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.
Santé	:	Les données de danger disponible ne permettent pas la dérivation d'une DNEL pour les effets irritants cutanés. Les données de danger disponible permettent la dérivation d'une DNEL pour d'autres effets sur la santé. Les expositions prévues ne devraient pas dépasser les DN(M)EL lorsque les conditions de fonctionnement/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées. Mesures de gestion des risques basées sur une caractérisation des risques qualitative. Si d'autres Mesures de gestion des risques/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que la gestion des risques est de niveau au moins équivalent.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA

Environnement	:	Non disponible.
Santé	:	Non disponible.

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit : Mélange

Code : 1160259_13790114

Nom du produit : DIESEL <C>

Section 1 - Titre

Titre court du scénario d'exposition : Utilisation comme intermédiaire

Liste des descripteurs d'utilisation : **Nom de l'utilisation identifiée:** Utilisation comme intermédiaire
Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC03, PROC04, PROC08a, PROC08b, PROC15
Secteur d'utilisation finale: SU03, SU08, SU09
Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non.
Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC06a

Scénarios environnementaux contributifs : **Expositions générales -** ERC06a

Santé Scénarios contributifs : **Mesures générales applicables à toutes les activités -** PROC01, PROC02, PROC03, PROC04, PROC08a, PROC08b, PROC15
Expositions générales (systèmes fermés) - PROC01, PROC02, PROC03
Expositions générales (systèmes ouverts) - PROC04
Échantillonnage dans le procédé - PROC03
Activités de laboratoire - PROC15
Transferts de vrac - PROC08b
Nettoyage et maintenance des équipements - PROC08a
Stockage du produit en vrac - PROC01, PROC02

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition : Utilisation de la substance comme intermédiaire (non lié aux Conditions strictement contrôlées). Inclut le recyclage/la récupération, les transferts de matière, le stockage, l'échantillonnage, les activités de laboratoire associées, la maintenance et le chargement (y compris bateau/péniche, camion/wagon et récipient de vrac).

Section 2 - Contrôles de l'exposition

Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 1: Expositions générales

Caractéristiques du produit : Majoritairement hydrophobe
La substance est un UVCB complexe.

Quantités utilisées : Tonnage annuel du site (tonnes/an): 15 000 tonnes/an
Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1
Fraction du tonnage régional utilisée localement: 0.0091
Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 50 000 kg/jour
Tonnage de l'utilisation régionale (tonnes/an): 1 700 000 tonnes/an

Fréquence et durée de l'utilisation : Rejet continu
Jours d'émission (jours par an): 300 jours par an

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques : Facteur de dilution local dans l'eau douce: 10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer: 100

Autres conditions d'utilisation ayant une incidence sur l'exposition environnementale : Prosessista ilmaan pääsevä osuus (alkuperäinen päästö ennen riskinhallintatoimia): 0.001
Rejet d'une fraction dans le sol depuis le procédé (rejet initial avant RMM): 0.001
Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le procédé (rejet initial avant RMM): 0.00003

Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.
Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol	:	Lors du déversement dans l'usine de traitement des eaux usées, aucun traitement des eaux usées sur site n'est exigée. Lors du déversement dans l'usine de traitement des eaux usées, fournissez l'efficacité d'élimination des eaux usées sur site exigée de: 0 % Le risque d'exposition environnementale concerne les sédiments dans l'eau douce. Traiter les émissions dans l'air pour atteindre un rendement d'épuration typique de: 80 % Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans le milieu récepteur) pour atteindre le rendement d'épuration requis de: 93 %
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site	:	Ne pas répandre de boues industrielles sur des sols naturels. Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site ou les récupérer. Les boues doivent être incinérées, confinées ou valorisées.
Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale	:	Débit présumé de la station de traitement des eaux usées domestiques: 2 000 m³/jour Élimination de substance estimée des eaux usées par le traitement des eaux usées: 94.5 % Sans objet en l'absence de rejet dans les eaux usées. Tonnage maximal autorisé sur site (MSafe) (kg/j) : [Débit présumé de la station de traitement des eaux usées domestiques]: 64 000 kg/jour Efficacité totale de l'élimination des eaux usées après les RMM sur site et hors site (station d'épuration domestique): 94.5 %
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer	:	Cette substance est consommée pendant l'utilisation. Aucun déchet de la substance n'est généré.
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets	:	Cette substance est consommée pendant l'utilisation. Aucun déchet de la substance n'est généré.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 2: Mesures générales applicables à toutes les activités

Mesures générales applicables à toutes les activités

Contrôler toute exposition potentielle en utilisant des mesures comme les systèmes confinés ou fermés, des installations correctement conçues et entretenues et un bon niveau de ventilation générale. Drainer les systèmes et les circuits de transfert avant de rompre le confinement. Vidanger et rincer l'équipement avant la maintenance lorsque cela est possible.

En cas d'exposition potentielle : vérifier que le personnel compétent est informé de la nature de l'exposition et a les connaissances de base pour minimiser les expositions ; vérifier qu'un équipement de protection individuelle adapté est disponible ; nettoyer les déversements et éliminer les déchets conformément aux exigences réglementaires ; surveiller l'efficacité des mesures de contrôle ; envisager une surveillance sanitaire ; identifier et appliquer des actions correctives.

Mesures générales (inflammabilité)

Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable.

Utilisation dans des systèmes confinés. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se référer à la norme technique adaptée Réglementations de l'Union Européenne/réglementations nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire. .

Mesures générales (aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes

doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.
Mesures pour le produit liées à la sécurité: Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir.
Mesures générales (irritants cutanés)
Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués selon la norme NF EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/minimiser les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel.

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : L'opération est mise en œuvre à température supérieure à l'ambiante (> 20 °C au-dessus de la température ambiante)

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 3: Expositions générales (systèmes fermés)

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : L'opération est mise en œuvre à température supérieure à l'ambiante (> 20 °C au-dessus de la température ambiante)

Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet : Manipuler la substance en système fermé.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 4: Expositions générales (systèmes ouverts)

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : L'opération est mise en œuvre à température supérieure à l'ambiante (> 20 °C au-dessus de la température ambiante)

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Protection individuelle : Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 5: Échantillonnage dans le procédé

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : L'opération est mise en œuvre à température supérieure à l'ambiante (> 20 °C au-dessus de la température ambiante)

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 6: Activités de laboratoire

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : L'opération est mise en œuvre à température supérieure à l'ambiante (> 20 °C au-dessus de la température ambiante)

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 7: Transferts de vrac

Systèmes fermés / Systèmes ouverts

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : L'opération est mise en œuvre à température supérieure à l'ambiante (> 20 °C au-dessus de la température ambiante)

Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet : Manipuler la substance en système fermé.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Protection individuelle : Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 8: Nettoyage et maintenance des équipements

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	L'opération est mise en œuvre à température supérieure à l'ambiante (> 20 °C au-dessus de la température ambiante)
Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Drainer le système avant toute introduction dans l'équipement ou opération de maintenance.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place
Protection individuelle	:	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 9: Stockage du produit en vrac

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	L'opération est mise en œuvre à température supérieure à l'ambiante (> 20 °C au-dessus de la température ambiante)
Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Stocker la substance en système fermé.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source

Site internet :	:	Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 1: Expositions générales

Évaluation de l'exposition (environnementale) :	:	Méthode de bloc hydrocarboné (Petrorisk)
Estimation d'exposition et référence à sa source	:	ESVOC SPERC 6.1a.v1

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 2: Mesures générales applicables à toutes les activités

Évaluation de l'exposition (humaine) :	:	Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.
Estimation d'exposition et référence à sa source	:	Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 3: Expositions générales (systèmes fermés)

Évaluation de l'exposition (humaine) :	:	Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.
Estimation d'exposition et référence à sa source	:	Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 4: Expositions générales (systèmes ouverts)

Évaluation de l'exposition (humaine) :	:	Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.
Estimation d'exposition et référence à sa source	:	Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 5: Échantillonnage dans le procédé

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 6: Activités de laboratoire

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 7: Transferts de vrac

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 8: Nettoyage et maintenance des équipements

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 9: Stockage du produit en vrac

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Section 4 - Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Environnement : Voir la fiche de renseignements sur les catégories spécifiques SPERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle.
Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.
Le rendement d'épuration dans l'air requis peut être obtenu par des technologies sur site, seules ou combinées.
Le rendement d'épuration des eaux usées requis peut être obtenu par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

Santé : Les données de danger disponible ne permettent pas la dérivation d'une DNEL pour les effets irritants cutanés.
Les données de danger disponible permettent la dérivation d'une DNEL pour d'autres effets sur la santé.
Les expositions prévues ne devraient pas dépasser les DN(M)EL lorsque les conditions de fonctionnement/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées.
Mesures de gestion des risques basées sur une caractérisation des risques qualitative.
Si d'autres Mesures de gestion des risques/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que la gestion des risques est de niveau au moins équivalent.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA

Environnement : Non disponible.

Santé : Non disponible.

Annexe à la Fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Industriel

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit : Mélange

Code : 1160259_13790114

Nom du produit : DIESEL <C>

Section 1 - Titre

Titre court du scénario d'exposition : Formulation et (ré)emballage des substances et des mélanges

Liste des descripteurs d'utilisation : **Nom de l'utilisation identifiée:** Formulation et (ré)emballage des substances et des mélanges
Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC03, PROC04, PROC05, PROC08a, PROC08b, PROC09, PROC14, PROC15
Secteur d'utilisation finale: SU03, SU10
Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non.
Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC02

Scénarios environnementaux contributifs : **Expositions générales -** ERC02

Santé Scénarios contributifs : **Mesures générales applicables à toutes les activités -** PROC01, PROC02, PROC03, PROC04, PROC05, PROC08a, PROC08b, PROC09, PROC14, PROC15
Expositions générales (systèmes fermés) - PROC01, PROC02, PROC03
Expositions générales (systèmes ouverts) - PROC04
Échantillonnage dans le procédé - PROC03
Activités de laboratoire - PROC15
Transferts de vrac - PROC08b
Opérations de mélangeage (systèmes ouverts) - PROC05
Transferts Fûts/lots - PROC08b
Production de préparations ou d'articles par pressage de tablettes, compression, extrusion ou granulation - PROC14
Remplissage des fûts et des petits emballages - PROC09
Nettoyage et maintenance des équipements - PROC08a
Stockage - PROC01, PROC02

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition : Formulation, emballage et réemballage de la substance et de ses mélanges dans des opérations continues ou par lots, y compris le stockage, les transferts de matière, le mélangeage, le pressage de tablettes, la compression, la granulation, l'extrusion, l'emballage à petite et grande échelle, l'échantillonnage, la maintenance et les activités de laboratoire associées.

Section 2 - Contrôles de l'exposition

Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 1: Expositions générales

Caractéristiques du produit : Majoritairement hydrophobe
La substance est un UVCB complexe.

Quantités utilisées : Tonnage annuel du site (tonnes/an): 30 000 tonnes/an
Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1
Fraction du tonnage régional utilisée localement: 0.00094
Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 100 000 tonnes/an
Tonnage de l'utilisation régionale (tonnes/an): kg/jour 32 000 000

Fréquence et durée de l'utilisation : Rejet continu
Jours d'émission (jours par an): 300 jours par an

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques : Facteur de dilution local dans l'eau douce: 10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer: 100

Autres conditions d'utilisation ayant une incidence sur l'exposition environnementale	:	Rejet d'une fraction dans l'air depuis le procédé (après des RMM sur site courantes, cohérentes avec les exigences de la Directive UE sur les émissions de solvants): 0.01 Rejet d'une fraction dans le sol depuis le procédé (rejet initial avant RMM): 0.0001 Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le procédé (rejet initial avant RMM): 0.000018
Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.
Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol	:	Lors du déversement dans l'usine de traitement des eaux usées, aucun traitement des eaux usées sur site n'est exigée. Lors du déversement dans l'usine de traitement des eaux usées, fournissez l'efficacité d'élimination des eaux usées sur site exigée de: >= 0 % Le risque d'exposition environnementale concerne les sédiments dans l'eau douce. Traiter les émissions dans l'air pour atteindre un rendement d'épuration typique de: 0 % Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans le milieu récepteur) pour atteindre le rendement d'épuration requis de: >= 94 %
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site	:	Ne pas répandre de boues industrielles sur des sols naturels. Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site ou les récupérer. Les boues doivent être incinérées, confinées ou valorisées.
Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale	:	Débit présumé de la station de traitement des eaux usées domestiques: 2 000 m³/jour Élimination de substance estimée des eaux usées par le traitement des eaux usées: 94.5 % Sans objet en l'absence de rejet dans les eaux usées. Tonnage maximal autorisé sur site (MSafe) (kg/j) : [Débit présumé de la station de traitement des eaux usées domestiques]: 110 000 kg/jour Efficacité totale de l'élimination des eaux usées après les RMM sur site et hors site (station d'épuration domestique): 94.5 %
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer	:	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets	:	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 2: Mesures générales applicables à toutes les activités

Mesures générales applicables à toutes les activités

Contrôler toute exposition potentielle en utilisant des mesures comme les systèmes confinés ou fermés, des installations correctement conçues et entretenues et un bon niveau de ventilation générale. Drainer les systèmes et les circuits de transfert avant de rompre le confinement. Vidanger et rincer l'équipement avant la maintenance lorsque cela est possible.

En cas d'exposition potentielle : vérifier que le personnel compétent est informé de la nature de l'exposition et a les connaissances de base pour minimiser les expositions ; vérifier qu'un équipement de protection individuelle adapté est disponible ; nettoyer les déversements et éliminer les déchets conformément aux exigences réglementaires ; surveiller l'efficacité des mesures de contrôle ; envisager une surveillance sanitaire ; identifier et appliquer des actions correctives.

Mesures générales (inflammabilité)

Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable.

Utilisation dans des systèmes confinés. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se référer à la norme technique adaptée Réglementations de l'Union Européenne/réglementations nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil

supplémentaire..

Mesures générales (aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Mesures pour le produit liées à la sécurité: Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir.

Mesures générales (irritants cutanés)

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués selon la norme NF EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/minimiser les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel.

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 3: Expositions générales (systèmes fermés)

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.
Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Manipuler la substance en système fermé.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 4: Expositions générales (systèmes ouverts)

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place
Protection individuelle	:	Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 5: Échantillonnage dans le procédé

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 6: Activités de laboratoire

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 7: Transferts de vrac

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.
Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Utiliser des pompes à tambour ou verser précautionneusement depuis les récipients.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place
Protection individuelle	:	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 8: Opérations de mélangeage (systèmes ouverts)

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.
Mesures de contrôle de ventilation	:	Mettre en place une ventilation aspirante aux points d'émission.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place
Protection individuelle	:	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 9: Transferts Fûts/lots

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place
Protection individuelle	:	Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 10: Production de préparations ou d'articles par pressage de tablettes, compression, extrusion ou granulation

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place
Protection individuelle	:	Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 11: Remplissage des fûts et des petits emballages

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Protection individuelle : Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 12: Nettoyage et maintenance des équipements

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet : Drainer le système avant toute introduction dans l'équipement ou opération de maintenance.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Protection individuelle : Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 13: Stockage

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet : Stocker la substance en système fermé.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source

Site internet : : Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 1: Expositions générales

Évaluation de l'exposition (environnementale) : : Méthode de bloc hydrocarboné (Petrorisk)

Estimation d'exposition et référence à sa source : ESVOC SPERC 2.2.v1

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 2: Mesures générales applicables à toutes les activités

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 3: Expositions générales (systèmes fermés)

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 4: Expositions générales (systèmes ouverts)

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 5: Échantillonnage dans le procédé

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 6: Activités de laboratoire

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 7: Transferts de vrac

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 8: Opérations de mélangeage (systèmes ouverts)

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 9: Transferts Fûts/lots

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 10: Production de préparations ou d'articles par pressage de tablettes, compression, extrusion ou granulation

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 11: Remplissage des fûts et des petits emballages

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 12: Nettoyage et maintenance des équipements

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 13: Stockage

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Section 4 - Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Environnement : Voir la fiche de renseignements sur les catégories spécifiques SPERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle.
Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.
Le rendement d'épuration dans l'air requis peut être obtenu par des technologies sur site, seules ou combinées.
Le rendement d'épuration des eaux usées requis peut être obtenu par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

Santé : Les données de danger disponible ne permettent pas la dérivation d'une DNEL pour les effets irritants cutanés.
Les données de danger disponible permettent la dérivation d'une DNEL pour d'autres effets sur la santé.
Les expositions prévues ne devraient pas dépasser les DN(M)EL lorsque les conditions de fonctionnement/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées.
Mesures de gestion des risques basées sur une caractérisation des risques qualitative.
Si d'autres Mesures de gestion des risques/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que la gestion des risques est de niveau au moins équivalent.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA

Environnement : Non disponible.

Santé : Non disponible.

Annexe à la Fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Industriel

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit : Mélange

Code : 1160259_13790114

Nom du produit : DIESEL <C>

Section 1 - Titre

Titre court du scénario d'exposition : Lubrifiants - Industriel

Liste des descripteurs d'utilisation : **Nom de l'utilisation identifiée:** Lubrifiants - Industriel
Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC03, PROC04, PROC07, PROC08a, PROC08b, PROC09, PROC10, PROC13, PROC17, PROC18
Secteur d'utilisation finale: SU03
Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non.
Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC04, ERC07

Scénarios environnementaux contributifs : **Expositions générales -** ERC04, ERC07

Santé Scénarios contributifs : **Mesures générales applicables à toutes les activités -** PROC01, PROC02, PROC03, PROC04, PROC07, PROC08a, PROC08b, PROC09, PROC10, PROC13, PROC17, PROC18
Expositions générales (systèmes fermés) - PROC01, PROC02, PROC03
Expositions générales (systèmes ouverts) - PROC04
Transferts de vrac - PROC08b
Remplissage/préparation de l'équipement à partir de fûts ou de récipients. - PROC08a, PROC08b
Équipement de série initial - PROC09
Utilisation et lubrification d'équipements ouverts d'énergie élevée - PROC17, PROC18
Application au rouleau ou brossage d'adhésif et d'autres revêtements - PROC10
Traitement par trempage et transvasement - PROC13
Pulvérisation - PROC07
Maintenance (de grands éléments d'usine) et configuration des machines. - PROC08b
Maintenance de petits objets - PROC08a
Refabrication d'articles rejetés - PROC09
Stockage - PROC01, PROC02

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition : Englobe l'utilisation de lubrifiants formulés en systèmes fermés et ouverts, y compris les opérations de transfert, l'utilisation des machines/moteurs et articles similaires, la reprise des articles rejetés, la maintenance des équipements et l'élimination des déchets.

Section 2 - Contrôles de l'exposition

Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 1: Expositions générales

Caractéristiques du produit : Majoritairement hydrophobe
La substance est un UVCB complexe.

Quantités utilisées : Tonnage annuel du site (tonnes/an): 100 tonnes/an
Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1
Fraction du tonnage régional utilisée localement: 0.028
Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 5 000 kg/jour
Tonnage de l'utilisation régionale (tonnes/an): 3 500 tonnes/an

Fréquence et durée de l'utilisation	:	Rejet continu Jours d'émission (jours par an): 20 jours par an
Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques	:	Facteur de dilution local dans l'eau douce: 10 Facteur de dilution local dans l'eau de mer: 100
Autres conditions d'utilisation ayant une incidence sur l'exposition environnementale	:	Prosessista ilmaan pääsevä osuus (alkuperäinen päästö ennen riskinhallintatoimia): 0.005 Rejet d'une fraction dans le sol depuis le procédé (rejet initial avant RMM): 0.001 Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le procédé (rejet initial avant RMM): 0.000003
Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.
Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol	:	Lors du déversement dans l'usine de traitement des eaux usées, aucun traitement des eaux usées sur site n'est exigée. Lors du déversement dans l'usine de traitement des eaux usées, fournissez l'efficacité d'élimination des eaux usées sur site exigée de: >= 0 % Le risque d'exposition environnementale concerne les sédiments dans l'eau douce. Traiter les émissions dans l'air pour atteindre un rendement d'épuration typique de: 70 % Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans le milieu récepteur) pour atteindre le rendement d'épuration requis de: >= 57.9 %
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site	:	Ne pas répandre de boues industrielles sur des sols naturels. Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site ou les récupérer. Les boues doivent être incinérées, confinées ou valorisées.
Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale	:	Débit présumé de la station de traitement des eaux usées domestiques: 2 000 m^3/jour Élimination de substance estimée des eaux usées par le traitement des eaux usées: 94.5 % Sans objet en l'absence de rejet dans les eaux usées. Tonnage maximal autorisé sur site (MSafe) (kg/j) : [Débit présumé de la station de traitement des eaux usées domestiques]: 39 000 kg/jour Efficacité totale de l'élimination des eaux usées après les RMM sur site et hors site (station d'épuration domestique): 94.5 %
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer	:	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets	:	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 2: Mesures générales applicables à toutes les activités

Mesures générales applicables à toutes les activités

Contrôler toute exposition potentielle en utilisant des mesures comme les systèmes confinés ou fermés, des installations correctement conçues et entretenues et un bon niveau de ventilation générale. Drainer les systèmes et les circuits de transfert avant de rompre le confinement. Vidanger et rincer l'équipement avant la maintenance lorsque cela est possible.

En cas d'exposition potentielle : vérifier que le personnel compétent est informé de la nature de l'exposition et a les connaissances de base pour minimiser les expositions ; vérifier qu'un équipement de protection individuelle adapté est disponible ; nettoyer les déversements et éliminer les déchets conformément aux exigences réglementaires ; surveiller l'efficacité des mesures de contrôle ; envisager une surveillance sanitaire ; identifier et appliquer des actions correctives.

Mesures générales (inflammabilité)

Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable.

Utilisation dans des systèmes confinés. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un

équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se référer à la norme technique adaptée Réglementations de l'Union Européenne/réglementations nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire..

Mesures générales (aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Mesures pour le produit liées à la sécurité: Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir.

Mesures générales (irritants cutanés)

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués selon la norme NF EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/minimiser les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel.

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 3: Expositions générales (systèmes fermés)

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.
Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Manipuler la substance en système fermé.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 4: Expositions générales (systèmes ouverts)

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.
Mesures de contrôle de ventilation	:	Mettre en place une ventilation aspirante aux points d'émission.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 5: Transferts de vrac

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.
Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Manipuler la substance en système fermé.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place
Protection individuelle	:	Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 6: Remplissage/préparation de l'équipement à partir de fûts ou de récipients.

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place
Protection individuelle	:	Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 7: Équipement de série initial

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place
Protection individuelle	:	Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 8: Utilisation et lubrification d'équipements ouverts d'énergie élevée

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.
Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Restreindre la surface des ouvertures aux équipements.
Mesures de contrôle de ventilation	:	Mettre en place une ventilation aspirante aux points d'émission.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 9: Application au rouleau ou brossage d'adhésif et d'autres revêtements

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place
Protection individuelle	:	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 10: Traitement par trempage et transvasement

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place
Protection individuelle	:	Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 11: Pulvérisation

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.
Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Minimiser l'exposition en confinant partiellement l'opération ou l'équipement et mettre en place une ventilation aspirante au niveau des ouvertures.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place
Protection individuelle	:	Porter des gants adaptés homologués EN 374., Le port d'une combinaison est nécessaire. Utiliser une protection oculaire adaptée.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 12: Maintenance (de grands éléments d'usine) et configuration des machines.

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	L'opération est mise en œuvre à température supérieure à l'ambiante (> 20 °C au-dessus de la température ambiante)
Mesures de contrôle de ventilation	:	Mettre en place une ventilation aspirante aux points d'émission en cas de contact probable avec un lubrifiant chaud (> 50 °C). Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place
Protection individuelle	:	Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 13: Maintenance de petits objets

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place
Protection individuelle	:	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 14: Refabrication d'articles rejetés

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place
Protection individuelle	:	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 15: Stockage

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.
Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Stocker la substance en système fermé.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source

Site internet : : Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 1: Expositions générales

Évaluation de l'exposition (environnementale) : : Méthode de bloc hydrocarboné (Petrorisk)

Estimation d'exposition et référence à sa source : ESVOC SPERC 4.6a.v1

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 2: Mesures générales applicables à toutes les activités

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 3: Expositions générales (systèmes fermés)

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 4: Expositions générales (systèmes ouverts)

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 5: Transferts de vrac

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 6: Remplissage/préparation de l'équipement à partir de fûts ou de récipients.

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 7: Équipement de série initial

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 8: Utilisation et lubrification d'équipements ouverts d'énergie élevée

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 9: Application au rouleau ou brossage d'adhésif et d'autres revêtements

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 10: Traitement par trempage et transvasement

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 11: Pulvérisation

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 12: Maintenance (de grands éléments d'usine) et configuration des machines.

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 13: Maintenance de petits objets

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 14: Refabrication d'articles rejetés

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 15: Stockage

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Section 4 - Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Environnement : Voir la fiche de renseignements sur les catégories spécifiques SPERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle.
Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.
Le rendement d'épuration dans l'air requis peut être obtenu par des technologies sur site, seules ou combinées.
Le rendement d'épuration des eaux usées requis peut être obtenu par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

Santé : Les données de danger disponible ne permettent pas la dérivation d'une DNEL pour les effets irritants cutanés.
Les données de danger disponible permettent la dérivation d'une DNEL pour d'autres effets sur la santé.
Les expositions prévues ne devraient pas dépasser les DN(M)EL lorsque les conditions de fonctionnement/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées.
Mesures de gestion des risques basées sur une caractérisation des risques qualitative.
Si d'autres Mesures de gestion des risques/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que la gestion des risques est de niveau au moins équivalent.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA

Environnement	:	Non disponible.
Santé	:	Non disponible.

Annexe à la Fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Industriel

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit	:	Mélange
Code	:	1160259_13790114
Nom du produit	:	DIESEL <C>

Section 1 - Titre

Titre court du scénario d'exposition	:	Utilisation en tant que carburant - Industriel
Liste des descripteurs d'utilisation	:	**Nom de l'utilisation identifiée:** Utilisation en tant que carburant - Industriel **Catégorie de procédé:** PROC01, PROC02, PROC03, PROC08a, PROC08b, PROC16 **Secteur d'utilisation finale:** SU03 **Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation:** Non. **Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement:** ERC07
Scénarios environnementaux contributifs	:	**Expositions générales -** ERC07
Santé Scénarios contributifs	:	**Mesures générales applicables à toutes les activités -** PROC01, PROC02, PROC03, PROC08a, PROC08b, PROC16 **Transferts de vrac -** PROC08b **Transferts Fûts/lots -** PROC08b **Nettoyage et maintenance des équipements -** PROC08a **Nettoyage de conteneurs à bateaux -** PROC08a **Stockage -** PROC01, PROC02 **Utilisation en tant que carburant -** PROC01, PROC02, PROC03, PROC16
Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition	:	Englobe l'utilisation comme carburant (ou adjuvant pour carburant) et inclut les activités associées à son transfert, son utilisation, la maintenance des équipements et la manipulation des déchets.

Section 2 - Contrôles de l'exposition

Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 1: Expositions générales

Caractéristiques du produit	:	Majoritairement hydrophobe La substance est un UVCB complexe.
Quantités utilisées	:	Tonnage annuel du site (tonnes/an): 1 500 000 tonnes/an Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1 Fraction du tonnage régional utilisée localement: 0.35 Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 5 000 000 kg/jour Tonnage de l'utilisation régionale (tonnes/an): 4 300 000 tonnes/an
Fréquence et durée de l'utilisation	:	Rejet continu Jours d'émission (jours par an): 300 jours par an
Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques	:	Facteur de dilution local dans l'eau douce: 10 Facteur de dilution local dans l'eau de mer: 100
Autres conditions d'utilisation ayant une incidence sur l'exposition environnementale	:	Prosessista ilmaan pääsevä osuus (alkuperäinen päästö ennen riskinhallintatoimia): 0.005 Rejet d'une fraction dans le sol depuis le procédé (rejet initial avant RMM): 0 Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le procédé (rejet initial avant RMM): 0.00001
Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol	:	Lors du déversement dans l'usine de traitement des eaux usées, aucun traitement des eaux usées sur site n'est exigée. Lors du déversement dans l'usine de traitement des eaux usées, fournissez l'efficacité d'élimination des eaux usées sur site exigée de: >= 0 % Le risque d'exposition environnementale concerne les sédiments dans l'eau douce. Traiter les émissions dans l'air pour atteindre un rendement d'épuration typique de: 95 % Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans le milieu récepteur) pour atteindre le rendement d'épuration requis de: >= 62.4 %
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site	:	Ne pas répandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, confinées ou valorisées.
Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale	:	Débit présumé de la station de traitement des eaux usées domestiques: 2 000 m^3/jour Élimination de substance estimée des eaux usées par le traitement des eaux usées: 94.5 % Sans objet en l'absence de rejet dans les eaux usées. Tonnage maximal autorisé sur site (MSafe) (kg/j) : [Débit présumé de la station de traitement des eaux usées domestiques]: 34 000 000 kg/jour Efficacité totale de l'élimination des eaux usées après les RMM sur site et hors site (station d'épuration domestique): 94.5 %
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer	:	Émissions de combustion envisagées dans l'évaluation d'exposition régionale. Émissions de combustion limitées par les exigences de contrôles des émissions d'échappement. Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets	:	Cette substance est consommée pendant l'utilisation. Aucun déchet de la substance n'est généré.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 2: Mesures générales applicables à toutes les activités

Mesures générales applicables à toutes les activités

Contrôler toute exposition potentielle en utilisant des mesures comme les systèmes confinés ou fermés, des installations correctement conçues et entretenues et un bon niveau de ventilation générale. Drainer les systèmes et les circuits de transfert avant de rompre le confinement. Vidanger et rincer l'équipement avant la maintenance lorsque cela est possible.

En cas d'exposition potentielle : vérifier que le personnel compétent est informé de la nature de l'exposition et a les connaissances de base pour minimiser les expositions ; vérifier qu'un équipement de protection individuelle adapté est disponible ; nettoyer les déversements et éliminer les déchets conformément aux exigences réglementaires ; surveiller l'efficacité des mesures de contrôle ; envisager une surveillance sanitaire ; identifier et appliquer des actions correctives.

Mesures générales (inflammabilité)

Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable.

Utilisation dans des systèmes confinés. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se référer à la norme technique adaptée Réglementations de l'Union Européenne/réglementations nationales . Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire..

Mesures générales (aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Mesures pour le produit liées à la sécurité: Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir.

Mesures générales (irritants cutanés)

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués selon la norme NF EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/minimiser les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel.

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 3: Transferts de vrac

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Protection individuelle : Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 4: Transferts Fûts/lots

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Protection individuelle : Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 5: Nettoyage et maintenance des équipements

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.
Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Drainer le système avant toute introduction dans l'équipement ou opération de maintenance.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place
Protection individuelle	:	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 6: Nettoyage de conteneurs à bateaux

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	:	Appliquer des procédures d'entrée dans les cuves, y compris l'utilisation d'une ventilation forcée.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place
Protection individuelle	:	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 7: Stockage

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.
Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Stocker la substance en système fermé.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 8: Utilisation en tant que carburant

Systèmes fermés

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source

Site internet : : Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 1: Expositions générales

Évaluation de l'exposition (environnementale) : : Méthode de bloc hydrocarboné (Petrorisk)

Estimation d'exposition et référence à sa source : ESVOC SPERC 7.12a.v1

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 2: Mesures générales applicables à toutes les activités

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 3: Transferts de vrac

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 4: Transferts Fûts/lots

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 5: Nettoyage et maintenance des équipements

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 6: Nettoyage de conteneurs à bateaux

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 7: Stockage

Évaluation de l'exposition (humaine) :	:	Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.
Estimation d'exposition et référence à sa source	:	Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 8: Utilisation en tant que carburant

Évaluation de l'exposition (humaine) :	:	Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.
Estimation d'exposition et référence à sa source	:	Non disponible.

Section 4 - Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Environnement	:	Voir la fiche de renseignements sur les catégories spécifiques SPERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Le rendement d'épuration dans l'air requis peut être obtenu par des technologies sur site, seules ou combinées. Le rendement d'épuration des eaux usées requis peut être obtenu par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.
Santé	:	Les données de danger disponible ne permettent pas la dérivation d'une DNEL pour les effets irritants cutanés. Les données de danger disponible permettent la dérivation d'une DNEL pour d'autres effets sur la santé. Les expositions prévues ne devraient pas dépasser les DN(M)EL lorsque les conditions de fonctionnement/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées. Mesures de gestion des risques basées sur une caractérisation des risques qualitative. Si d'autres Mesures de gestion des risques/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que la gestion des risques est de niveau au moins équivalent.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA

Environnement	:	Non disponible.
Santé	:	Non disponible.

Annexe à la Fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Industriel

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit : Mélange

Code : 1160259_13790114

Nom du produit : DIESEL <C>

Section 1 - Titre

Titre court du scénario d'exposition : Fluides fonctionnels - Industriel

Liste des descripteurs d'utilisation : **Nom de l'utilisation identifiée:** Fluides fonctionnels - Industriel
Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC03, PROC04, PROC08a, PROC08b, PROC09
Secteur d'utilisation finale: SU03
Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non.
Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC07

Scénarios environnementaux contributifs : **Expositions générales -** ERC07

Santé Scénarios contributifs : **Mesures générales applicables à toutes les activités -** PROC01, PROC02, PROC03, PROC04, PROC08a, PROC08b, PROC09
Transferts de vrac - PROC01, PROC02, PROC03
Transferts Fûts/lots - PROC08b
Remplissage d'articles/équipements - PROC09
Remplissage/préparation de l'équipement à partir de fûts ou de récipients. - PROC08a
Expositions générales (systèmes fermés) - PROC02
Expositions générales (systèmes ouverts) - PROC04
Refabrication d'articles rejetés - PROC09
Maintenance des équipements - PROC08a
Stockage - PROC01, PROC02

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition : Utilisation comme fluides fonctionnels, par exemple huiles pour câbles, huiles de transfert, caloporteurs, isolants, réfrigérants, fluides hydrauliques en installations industrielles, y compris la maintenance et les transferts de matière associés.

Section 2 - Contrôles de l'exposition

Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 1: Expositions générales

Caractéristiques du produit : Majoritairement hydrophobe
La substance est un UVCB complexe.

Quantités utilisées : Tonnage annuel du site (tonnes/an): 10 tonnes/an
Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1
Fraction du tonnage régional utilisée localement: 0.76
Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 500 kg/jour
Tonnage de l'utilisation régionale (tonnes/an): 13 tonnes/an

Fréquence et durée de l'utilisation : Rejet continu
Jours d'émission (jours par an): 20 jours par an

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques : Facteur de dilution local dans l'eau douce: 10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer: 100

Autres conditions d'utilisation ayant une incidence sur l'exposition environnementale : Prosessista ilmaan pääsevä osuus (alkuperäinen päästö ennen riskinhallintatoimia): 0.005
Rejet d'une fraction dans le sol depuis le procédé (rejet initial avant RMM): 0.001
Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le procédé (rejet initial avant RMM): 0.000003

Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.
Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol	:	Lors du déversement dans l'usine de traitement des eaux usées, aucun traitement des eaux usées sur site n'est exigée. Lors du déversement dans l'usine de traitement des eaux usées, fournissez l'efficacité d'élimination des eaux usées sur site exigée de: >= 0 % Le risque d'exposition environnementale concerne les sédiments dans l'eau douce. Traiter les émissions dans l'air pour atteindre un rendement d'épuration typique de: 0 % Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans le milieu récepteur) pour atteindre le rendement d'épuration requis de: >= 55.9 %
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site	:	Ne pas répandre de boues industrielles sur des sols naturels. Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site ou les récupérer. Les boues doivent être incinérées, confinées ou valorisées.
Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale	:	Débit présumé de la station de traitement des eaux usées domestiques: 2 000 m^3/jour Élimination de substance estimée des eaux usées par le traitement des eaux usées: 94.5 % Tonnage maximal autorisé sur site (MSafe) (kg/j) : [Débit présumé de la station de traitement des eaux usées domestiques]: 4 000 kg/jour Efficacité totale de l'élimination des eaux usées après les RMM sur site et hors site (station d'épuration domestique): 94.5 %
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer	:	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets	:	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 2: Mesures générales applicables à toutes les activités

Mesures générales applicables à toutes les activités

Contrôler toute exposition potentielle en utilisant des mesures comme les systèmes confinés ou fermés, des installations correctement conçues et entretenues et un bon niveau de ventilation générale. Drainer les systèmes et les circuits de transfert avant de rompre le confinement. Vidanger et rincer l'équipement avant la maintenance lorsque cela est possible.

En cas d'exposition potentielle : vérifier que le personnel compétent est informé de la nature de l'exposition et a les connaissances de base pour minimiser les expositions ; vérifier qu'un équipement de protection individuelle adapté est disponible ; nettoyer les déversements et éliminer les déchets conformément aux exigences réglementaires ; surveiller l'efficacité des mesures de contrôle ; envisager une surveillance sanitaire ; identifier et appliquer des actions correctives.

Mesures générales (inflammabilité)

Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable.

Utilisation dans des systèmes confinés. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se référer à la norme technique adaptée Réglementations de l'Union Européenne/réglementations nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.

Mesures générales (aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Mesures pour le produit liées à la sécurité: Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir.

Mesures générales (irritants cutanés)

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués selon la norme NF EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/minimiser les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel.

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 3: Transferts de vrac

Systèmes fermés

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 4: Transferts Fûts/lots

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Protection individuelle : Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 5: Remplissage d'articles/équipements

Systèmes fermés

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet : Transfert via des circuits confinés.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 6: Remplissage/préparation de l'équipement à partir de fûts ou de récipients.

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Protection individuelle : Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 7: Expositions générales (systèmes fermés)

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition : Vérifier que les opérateurs sont formés pour minimiser les expositions.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 8: Expositions générales (systèmes ouverts)

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	L'opération est mise en œuvre à température supérieure à l'ambiante (> 20 °C au-dessus de la température ambiante)
Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Utiliser des raccords rapides pour le transfert de matière.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place
Protection individuelle	:	Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 9: Refabrication d'articles rejetés

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place
Protection individuelle	:	Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 10: Maintenance des équipements

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place
Protection individuelle	:	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 11: Stockage

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.
Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Stocker la substance en système fermé.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source

Site internet :	:	Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 1: Expositions générales

Évaluation de l'exposition (environnementale) :	:	Méthode de bloc hydrocarboné (Petrorisk)
Estimation d'exposition et référence à sa source	:	ESVOC SPERC 7.13a.v1

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 2: Mesures générales applicables à toutes les activités

Évaluation de l'exposition (humaine) :	:	Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.
Estimation d'exposition et référence à sa source	:	Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 3: Transferts de vrac

Évaluation de l'exposition (humaine) :	:	Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.
Estimation d'exposition et référence à sa source	:	Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 4: Transferts Fûts/lots

Évaluation de l'exposition (humaine) :	:	Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.
Estimation d'exposition et référence à sa source	:	Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 5: Remplissage d'articles/équipements

Évaluation de l'exposition (humaine) :	:	Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.
Estimation d'exposition et référence à sa source	:	Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 6: Remplissage/préparation de l'équipement à partir de fûts ou de récipients.

Évaluation de l'exposition (humaine) :	:	Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.
Estimation d'exposition et référence à sa source	:	Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 7: Expositions générales (systèmes fermés)

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 8: Expositions générales (systèmes ouverts)

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 9: Refabrication d'articles rejetés

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 10: Maintenance des équipements

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 11: Stockage

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Section 4 - Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Environnement : Voir la fiche de renseignements sur les catégories spécifiques SPERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle.
Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.
Le rendement d'épuration dans l'air requis peut être obtenu par des technologies sur site, seules ou combinées.
Le rendement d'épuration des eaux usées requis peut être obtenu par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

Santé : Les données de danger disponible ne permettent pas la dérivation d'une DNEL pour les effets irritants cutanés.
Les données de danger disponible permettent la dérivation d'une DNEL pour d'autres effets sur la santé.
Les expositions prévues ne devraient pas dépasser les DN(M)EL lorsque les conditions de fonctionnement/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées.
Mesures de gestion des risques basées sur une caractérisation des risques qualitative.
Si d'autres Mesures de gestion des risques/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que la gestion des risques est de niveau au moins équivalent.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA

Environnement : Non disponible.

Santé : Non disponible.

Annexe à la Fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Professionnel

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit	:	Mélange
Code	:	1160259_13790114
Nom du produit	:	DIESEL <C>

Section 1 - Titre

Titre court du scénario d'exposition	:	Utilisation en tant que carburant - Professionnel
Liste des descripteurs d'utilisation	:	**Nom de l'utilisation identifiée:** Utilisation en tant que carburant - Professionnel **Catégorie de procédé:** PROC01, PROC02, PROC03, PROC08a, PROC08b, PROC16 **Secteur d'utilisation finale:** SU22 **Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation:** Non. **Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement:** ERC09a, ERC09b
Scénarios environnementaux contributifs	:	**Expositions générales -** ERC09a, ERC09b
Santé Scénarios contributifs	:	**Mesures générales applicables à toutes les activités -** PROC01, PROC02, PROC03, PROC08a, PROC08b, PROC16 **Transferts de vrac -** PROC08b **Transferts Fûts/lots -** PROC08b **Nettoyage et maintenance des équipements -** PROC08a **Nettoyage des conteneurs et bateaux -** PROC08a **Stockage -** PROC01 **Utilisation en tant que carburant -** PROC01, PROC02, PROC03, PROC16 **Ravitaillement en carburant -** PROC08b
Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition	:	Englobe l'utilisation comme carburant (ou adjuvant pour carburant) et inclut les activités associées à son transfert, son utilisation, la maintenance des équipements et la manipulation des déchets.

Section 2 - Contrôles de l'exposition

Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 1: Expositions générales

Caractéristiques du produit	:	Majoritairement hydrophobe La substance est un UVCB complexe.
Quantités utilisées	:	Tonnage annuel du site (tonnes/an): 3 600 tonnes/an Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1 Fraction du tonnage régional utilisée localement: 0.0005 Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 9 900 kg/jour Tonnage de l'utilisation régionale (tonnes/an): 7 200 000 tonnes/an
Fréquence et durée de l'utilisation	:	Rejet continu Jours d'émission (jours par an): 365 jours par an
Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques	:	Facteur de dilution local dans l'eau douce: 10 Facteur de dilution local dans l'eau de mer: 100
Autres conditions d'utilisation ayant une incidence sur l'exposition environnementale	:	Rejet d'une fraction dans l'air à partir d'une utilisation à dispersion large (régionale uniquement): 0.0001 Rejet d'une fraction dans le sol à partir d'une utilisation à dispersion large (régionale uniquement): 0.00001 Rejet d'une fraction dans les eaux usées d'une application fortement dispersive: 0.00001

Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.
Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol	:	Lors du déversement dans l'usine de traitement des eaux usées, aucun traitement des eaux usées sur site n'est exigée. Lors du déversement dans l'usine de traitement des eaux usées, fournissez l'efficacité d'élimination des eaux usées sur site exigée de: >= 0 % Le risque d'exposition environnementale concerne les sédiments dans l'eau douce. Traiter les émissions dans l'air pour atteindre un rendement d'épuration typique de: Non applicable. Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans le milieu récepteur) pour atteindre le rendement d'épuration requis de: >= 67.2 %
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site	:	Ne pas répandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, confinées ou valorisées.
Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale	:	Débit présumé de la station de traitement des eaux usées domestiques: 2 000 m³/jour Élimination de substance estimée des eaux usées par le traitement des eaux usées: 94.5 % Tonnage maximal autorisé sur site (MSafe) (kg/j) : [Débit présumé de la station de traitement des eaux usées domestiques]: 59 000 kg/jour Efficacité totale de l'élimination des eaux usées après les RMM sur site et hors site (station d'épuration domestique): 94.5 %
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer	:	Émissions de combustion envisagées dans l'évaluation d'exposition régionale. Émissions de combustion limitées par les exigences de contrôles des émissions d'échappement. Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets	:	Cette substance est consommée pendant l'utilisation. Aucun déchet de la substance n'est généré.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 2: Mesures générales applicables à toutes les activités

Mesures générales applicables à toutes les activités

Contrôler toute exposition potentielle en utilisant des mesures comme les systèmes confinés ou fermés, des installations correctement conçues et entretenues et un bon niveau de ventilation générale. Drainer les systèmes et les circuits de transfert avant de rompre le confinement. Vidanger et rincer l'équipement avant la maintenance lorsque cela est possible.

En cas d'exposition potentielle : vérifier que le personnel compétent est informé de la nature de l'exposition et a les connaissances de base pour minimiser les expositions ; vérifier qu'un équipement de protection individuelle adapté est disponible ; nettoyer les déversements et éliminer les déchets conformément aux exigences réglementaires ; surveiller l'efficacité des mesures de contrôle ; envisager une surveillance sanitaire ; identifier et appliquer des actions correctives.

Mesures générales (inflammabilité)

Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable.

Utilisation dans des systèmes confinés. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se référer à la norme technique adaptée Réglementations de l'Union Européenne/réglementations nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire..

Mesures générales (aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes

doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.
Mesures pour le produit liées à la sécurité: Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir.
Mesures générales (irritants cutanés)
Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués selon la norme NF EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/minimiser les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel.

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 3: Transferts de vrac

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Protection individuelle : Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 4: Transferts Fûts/lots

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet : Utiliser des pompes à tambour ou verser précautionneusement depuis les récipients.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Protection individuelle : Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 5: Nettoyage et maintenance des équipements

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.
Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Drainer et purger le système avant toute introduction dans l'équipement ou opération de maintenance.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place
Protection individuelle	:	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 6: Nettoyage des conteneurs et bateaux

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place
Protection individuelle	:	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 7: Stockage

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.
Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Stocker la substance en système fermé.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 8: Utilisation en tant que carburant

Systèmes fermés

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.
Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur.
Mesures de contrôle de ventilation	:	Mettre en place un bon niveau de ventilation générale. (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure).

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 9: Ravitaillement en carburant

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place
Protection individuelle	:	Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source

Site internet :	:	Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 1: Expositions générales

Évaluation de l'exposition (environnementale) :	:	Méthode de bloc hydrocarboné (Petrorisk)
Estimation d'exposition et référence à sa source	:	ESVOC SPERC 9.12b.v1

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 2: Mesures générales applicables à toutes les activités

Évaluation de l'exposition (humaine) :	:	Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.
Estimation d'exposition et référence à sa source	:	Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 3: Transferts de vrac

Évaluation de l'exposition (humaine) :	:	Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.
Estimation d'exposition et référence à sa source	:	Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 4: Transferts Fûts/lots

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 5: Nettoyage et maintenance des équipements

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 6: Nettoyage des conteneurs et bateaux

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 7: Stockage

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 8: Utilisation en tant que carburant

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 9: Ravitaillement en carburant

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Section 4 - Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Environnement : Voir la fiche de renseignements sur les catégories spécifiques SPERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle.
Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.
Le rendement d'épuration dans l'air requis peut être obtenu par des technologies sur site, seules ou combinées.
Le rendement d'épuration des eaux usées requis peut être obtenu par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

Santé : Les données de danger disponible ne permettent pas la dérivation d'une DNEL pour les effets irritants cutanés.
Les données de danger disponible permettent la dérivation d'une DNEL pour d'autres effets sur la santé.
Les expositions prévues ne devraient pas dépasser les DN(M)EL lorsque les conditions de fonctionnement/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées.
Mesures de gestion des risques basées sur une caractérisation des risques qualitative.
Si d'autres Mesures de gestion des risques/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que la gestion des risques est de niveau au moins équivalent.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA

Environnement	:	Non disponible.
Santé	:	Non disponible.

Annexe à la Fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Consommateur

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit	:	Mélange
Code	:	1160259_13790114
Nom du produit	:	DIESEL <C>

Section 1 - Titre

Titre court du scénario d'exposition	:	Utilisation en tant que carburant - Consommateur
Liste des descripteurs d'utilisation	:	**Nom de l'utilisation identifiée:** Utilisation en tant que carburant - Consommateur **Secteur d'utilisation finale:** SU21 **Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation:** Non. **Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement:** ERC09a, ERC09b **Secteur de marché par type de produit chimique:** PC13
Scénarios environnementaux contributifs	:	**Expositions générales -** ERC09a, ERC09b
Santé Scénarios contributifs	:	**Mesures générales applicables à toutes les activités -** PC13 **Liquide : ravitaillement en carburant automobile -** PC13 **Liquide : équipements de jardin - Utilisation -** PC13 **Liquide : équipements de jardin – ravitaillement en carburant -** PC13
Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition	:	Englobe les utilisations dans les carburants liquides pour consommateurs.

Section 2 - Contrôles de l'exposition

Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 1: Expositions générales

Caractéristiques du produit	:	Majoritairement hydrophobe La substance est un UVCB complexe.
Quantités utilisées	:	Tonnage annuel du site (tonnes/an): 9 700 tonnes/an Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1 Fraction du tonnage régional utilisée localement: 0.0005 Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 27 000 kg/jour Tonnage de l'utilisation régionale (tonnes/an): 19 000 000 tonnes/an
Fréquence et durée de l'utilisation	:	Rejet continu Jours d'émission (jours par an): 365 jours par an
Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques	:	Facteur de dilution local dans l'eau douce: 10 Facteur de dilution local dans l'eau de mer: 100
Autres conditions d'utilisation ayant une incidence sur l'exposition environnementale	:	Rejet d'une fraction dans l'air à partir d'une utilisation à dispersion large (régionale uniquement): 0.0001 Rejet d'une fraction dans le sol à partir d'une utilisation à dispersion large (régionale uniquement): 0.00001 Rejet d'une fraction dans les eaux usées d'une application fortement dispersive: 0.00001
Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale	:	Débit présumé de la station de traitement des eaux usées domestiques: 2 000 m^3/jour Élimination de substance estimée des eaux usées par le traitement des eaux usées: 94.5 % Sans objet en l'absence de rejet dans les eaux usées. Tonnage maximal autorisé sur site (MSafe) (kg/j) : [Débit présumé de la station de traitement des eaux usées domestiques]: 110 000 kg/jour

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer : Émissions de combustion envisagées dans l'évaluation d'exposition régionale. Émissions de combustion limitées par les exigences de contrôles des émissions d'échappement.
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets : Cette substance est consommée pendant l'utilisation. Aucun déchet de la substance n'est généré.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 2: Mesures générales applicables à toutes les activités

Mesures générales (inflammabilité)
Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances inflammables une sélection des mesures suivantes doit être mise en place afin de contrôler l'ignition involontaire des substances inflammables. Ces mesures doivent être suffisantes pour empêcher des accidents mineurs qui pourraient se produire pendant l'utilisation par le consommateur. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.
Mesures générales (aspiration)
La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.
Mesures pour le produit liées à la sécurité: Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir. L'ingestion d'huile, même en petite quantité ou par succion de la mèche, peut causer des lésions pulmonaires potentiellement fatales. Tenir les lampes remplies de ce liquide hors de portée des enfants.

Caractéristiques du produit : Liquide

Quantités utilisées : Non applicable.

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Non applicable.

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs : Non applicable.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Non applicable.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 3: Liquide : ravitaillement en carburant automobile

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %

Quantités utilisées : Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 210 cm²
A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 37 500 g
Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 100 m³

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe l'utilisation jusqu'à… 1 fois par jour
Englobe l'utilisation jusqu'à… 52 jours par an
Englobe l'exposition jusqu'à 0.05 heure(s)
Englobe l'utilisation en extérieur. 0.6 Vitesse d'extraction minimale pour la zone d'utilisation (renouvellements d'air par heure) :

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans des conditions de température et de pression normales

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Non applicable.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 4: Liquide : équipements de jardin - Utilisation

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %
Quantités utilisées	:	Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 420 cm² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 750 g Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 100 m³
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe l'utilisation jusqu'à… 1 fois par jour Englobe l'utilisation jusqu'à… 26 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 2 heure(s) Englobe l'utilisation en extérieur. 0.6 Vitesse d'extraction minimale pour la zone d'utilisation (renouvellements d'air par heure) :
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	:	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans des conditions de température et de pression normales

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Non applicable.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 5: Liquide : équipements de jardin – ravitaillement en carburant

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %
Quantités utilisées	:	Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 420 cm² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 750 g Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 34 m³
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe l'utilisation jusqu'à… 1 fois par jour Englobe l'utilisation jusqu'à… 26 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 0.03 heure(s) Englobe l'utilisation dans un garage à une voiture (34 m³) sous une ventilation courante. 1.5 Vitesse d'extraction minimale pour la zone d'utilisation (renouvellements d'air par heure) :
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	:	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans des conditions de température et de pression normales

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Non applicable.

Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source

Site internet :	:	Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 1: Expositions générales

Évaluation de l'exposition (environnementale) :	:	Méthode de bloc hydrocarboné (Petrorisk)
Estimation d'exposition et référence à sa source	:	ESVOC SPERC 9.12c.v1

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 2: Mesures générales applicables à toutes les activités

Évaluation de l'exposition (humaine) : : ECETOC TRA, consommateur

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 3: Liquide : ravitaillement en carburant automobile

Évaluation de l'exposition (humaine) : : ECETOC TRA, consommateur

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 4: Liquide : équipements de jardin - Utilisation

Évaluation de l'exposition (humaine) : : ECETOC TRA, consommateur

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 5: Liquide : équipements de jardin – ravitaillement en carburant

Évaluation de l'exposition (humaine) : : ECETOC TRA, consommateur

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Section 4 - Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Environnement : Voir la fiche de renseignements sur les catégories spécifiques SPERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle.

Santé : Les expositions prévues ne devraient pas dépasser les DN(M)EL lorsque les conditions de fonctionnement/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées.
Si d'autres Mesures de gestion des risques/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que la gestion des risques est de niveau au moins équivalent.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA

Environnement : Non disponible.

Santé : Non disponible.

DIESEL